



C.A.E.
COMMISSION ACADÉMIQUE DE L'EMPLOI
Académie de Nice

Aux Enseignants du second degré du Var et des Alpes Maritimes

MOUVEMENT 2017-2018

Madame, Monsieur,

Tous les documents nécessaires à l'organisation du mouvement de l'emploi seront cette année à la disposition des enseignants concernés sur le site de la CAE à partir du 19 décembre 2017 :

- accès au site <http://ec83.com/stecan/>
- rubrique : **Commission Académique de l'Emploi**
- onglet : **Documents de référence**

Vous sollicitez un complément horaire, une mutation ou un premier emploi en contrat définitif, vous devez en priorité informer officiellement votre Chef d'établissement et compléter (en vous conformant scrupuleusement aux informations et aux consignes données) l'un des dossiers de demande d'inscription au mouvement inter ou intra académie sur le site de la CAE. Vous ne pourrez saisir votre(vos) dossier(s) qu'à partir du **mardi 19 décembre 2017**

- accès au site : <http://ec83.com/stecan/>
- rubrique : **Commission Académique de l'Emploi**
- onglet : **Accéder à votre dossier**

La période de saisie des dossiers est fixée entre le 19 décembre 2017 et le 19 janvier 2018

Les codes d'accès à ce service sont à demander auprès de votre chef d'établissement

Vous devez créer un code d'accès (nom d'utilisateur + mot de passe) essentiel pour créer votre dossier et consulter la codification attribuée par la CAE **du 12 février 2018**. Cette consultation pourra se faire à partir du 13 février 2018. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Secrétariat :

14 Rue Chalucet - 83000 TOULON - Tél. 04 94 22 66 34- Fax 04 94 91 73 65

Courriel : ddec@ec83.com - Site internet : www.ec83.com



C.A.E.

COMMISSION ACADÉMIQUE DE L'EMPLOI

Académie de Nice

Vous imprimerez et signerez le formulaire de demande d'inscription au mouvement inter ou intra académie dûment complété et constituerez le(s) dossiers(s) avant de le(s) remettre au Chef d'établissement qui apposera sa signature et le(s) transmettra à la CAE. Une copie du formulaire de demande d'inscription au mouvement vous sera alors remis.

Constitution d'un dossier :

- Pour une demande **intra-académique** : formulaire de demande d'inscription au mouvement renseigné et signé + toutes les pièces justificatives demandées.
- Pour une demande **inter-académique** : formulaire de demande d'inscription au mouvement renseigné et signé + toutes les pièces justificatives demandées + 1 enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat (1 enveloppe par académie demandée).

Sur le site de la CAE de l'Académie de Nice vous trouverez les documents suivants :

- Le calendrier du mouvement.
- La note de la CNE à l'attention des enseignants contractuels sous couvert de leur Chef d'établissement.
- l'Accord National Professionnel sur l'Organisation de l'Emploi des Maîtres des Etablissements Catholiques d'Enseignement du Second Degré sous Contrat d'Association, le tableau des interprétations et les modalités d'application.

Vous êtes invités à consulter régulièrement le site pour obtenir les informations utiles au bon déroulement du mouvement de l'emploi.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

Marie Françoise BRIVET
Présidente de la CAE de Nice

Secrétariat :

14 Rue Chalucet - 83000 TOULON - Tél. 04 94 22 66 34- Fax 04 94 91 73 65

Courriel : ddec@ec83.com - Site internet : www.ec83.com